ÉCOLE MUNICIPALE
de Musique et de Danse
année scolaire
2021 - 2022
VILLE
DE
FLOIRAC

Département MUSIQUE

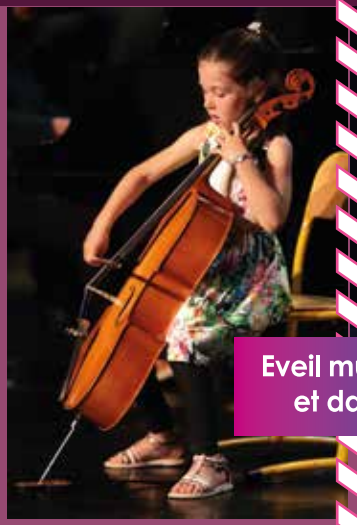

A partir de 5 ans

Initiation musicale
Initiation musicale et corporelle

La période d'initiation se déroule sur deux années. Elle a pour objectif de développer la sensibilité musicale des enfants, en privilégiant l'activité sensorielle, corporelle et vocale.

A partir de 7 ans

Disciplines enseignées :

- bois : flûte traversière, clarinette, saxophone,
- cordes : violon, violoncelle,
- instruments à percussions,
- cuivres : trompette, tuba,
- instruments polyphoniques : guitare, piano,
- musiques actuelles : batterie, chant, clavier, basse et guitare électrique.

L'apprentissage instrumental et / ou vocal s'accompagne de cours de formation musicale et musique d'ensemble.

Location d'instrument :
L'EMMD dispose d'un parc instrumental destiné en priorité aux élèves débutants, permettant d'élargir l'accès des élèves à une pratique instrumentale diversifiée.

Les pratiques collectives sont au cœur du projet de l'EMMD. Jouer ou chanter au sein des ensembles vocaux et instrumentaux de l'EMMD est bien plus qu'un prolongement naturel de l'apprentissage : il en est la motivation première.
Ensemble de création musicale / ensembles de guitares, de percussions, de saxophones / musique de chambre / orchestre / ateliers de musiques actuelles...

Département DANSE

Eveil musique et danse

Le département danse de l'EMMD offre dès le plus jeune âge un apprentissage chorégraphique.

A partir de 4 ans

Découverte de la danse

Le cycle découverte se compose d'une année d'éveil suivie de deux années d'Initiation consacrées à l'apprentissage d'éléments fondamentaux.
On y découvre le rapport entre son corps et le groupe, l'improvisation, le sens de l'espace, la posture, l'écoute musicale, le rapport entre rythme, mouvement et musique permettant ainsi aux élèves de découvrir les trois disciplines chorégraphiques.

Danse contemporaine, trompette, trombone, tuba.

A partir de 7 ans

Disciplines enseignées :
danse classique / danse jazz / danse contemporaine

Le cycle est précédé d'une année d'observation permettant de découvrir ces 3 disciplines.

Les cours sont dispensés au Studio (4 rue Camille Pelletan).

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements Musique et Danse :
21 rue Voltaire - 33270 Floirac
Tél : 05 56 86 56 45
musiqueetdanse@ville-floirac33.fr

VILLE DE FLOIRAC

- Accès école de musique à l'Auditorium :
depuis le bas Floirac Ligne 32 ou 28 - Arrêt Floirac Dravemont

- Accès école de danse au studio de danse :
depuis le haut Floirac Ligne 28 - Arrêt Etangs

L'Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD), établissement culturel d'enseignement artistique oriente son action sur les apprentissages en musique et en danse. Les scènes publiques, prolongement indissociable de la pédagogie, sont proposées dans et hors les murs, dans une dynamique de « partage » et de décloisonnement des pratiques musicales et chorégraphiques offrant ainsi au public des rencontres aussi inattendues qu'innovantes.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE VILLEDEFLOIRAC